



Compte rendu de réunion CNA Ocean Racing – Va'a

25 avril 2022 - Distanciel

Début 20h30 - Fin

Présent(e)s : Iloha EYCHENNE, Claudine Leroux, Floriane BROUSTAL, Lionel FRAISSE, Benoit LE ROUX, Guillaume VILAIN, Tony COULANGE, Tanguy JACOB, Frédéric LUTZ, Fabien BRILLANT, Thomas BUTON, Bernard FILLON, Julien BESSON, David SZLACHTA, Fabienne Habrioux (représentante Bex).

Excusé(e)s : Nicolas LAMBERT

ORDRE DU JOUR		
<b>1</b>	<b>Accueil Fabienne Habrioux</b>	<p>Suite au dernier Bureau exécutif, Fabienne Habrioux a été nommée en tant que représentante du Bex au sein de la CNA. Elle est accueillie au sein de la CNA ce jour de réunion. Mme Habrioux précise, lors de son mot d'accueil « être porteuse de la parole de la CNA auprès du bureau exécutif » et « faire du lien avec le bureau exécutif ».</p> <p>L'ensemble des membres de la CNA souhaite la bienvenue à Fabienne.</p>
<b>2</b>	<b>Retours commission sportive</b>	<p>Floriane et David font une synthèse de la commission sportive du 05 avril 2022. Les points essentiels sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Présentation, par Cyril Nivel, responsable Paracanoë au sein du COJO Paris 2024, de la procédure de candidature bénévole pour l'événement.</li> <li>-Objectifs sportifs de la FFCK sur l'année 2022 (10 000 participations compétitives sur l'ensemble des disciplines)</li> <li>-Calendrier 2023 : problème de chevauchement des C2F short race (CEL) et des C2F Océan Racing.</li> <li>-Point sur la communication (page des CNA sur le site de la fédé. Modération des pages des réseaux sociaux)</li> <li>-Point sur les juges arbitres (frais déplacement...)</li> <li>-Point sur les budgets des CNA et sur les médailles 2022. Présentation des médailles 2022.</li> </ul>

## ORDRE DU JOUR

<b>3</b>	<b>Points C2F 2022/2023/2024</b>	<p><b>C2F 2022 :</b>                  Proposition, lors du Bex du 12 mai, de valider la date modifiée des C2F 2022 (du 2 au 6 novembre 2022).                  En attente de confirmation de la ville hôte pour valider le lieu des C2F.</p> <p><b>C2F 2023 :</b>                  -Le problème de chevauchement des dates des C2F short race 2023 (CEL) et des C2F OCR 2023 est réglé. David a pris contact avec le président de la CNA CEL et a proposé que le programme des C2F short race ne commence que le samedi 26 août l'après-midi. La CNA OCR s'engage, de son côté, à bloquer le samedi 26 août pour les courses équipages V6. Les deux CNA se sont entendus sur ce principe.                  -Guillaume Vilain fait savoir que le club de Hardelot réfléchit à une organisation des C2F OCR 2023. Un premier avis des élus du club est favorable.                  A confirmer par un acte de candidature officiel.</p> <p><b>C2F 2024 :</b>                  Le club de Quimperle annonce, oralement, un intérêt pour se positionner sur les C2F OCR 2024. L'organisation d'une étape de sélection N1 supplémentaire en 2023 sera mise en place pour valider le projet.                  A confirmer par un acte de candidature officiel.</p> <p>Pour 2023 et 2024, un appel à candidature officiel, auquel devront répondre les candidats intéressés, sera lancé courant 2022.</p> <p><b>Question diverse :</b> <i>Pré-calendrier 2023 pour l'ensemble des dates ?</i>                  Il sera proposé pour validation au Bex du 12 mai 2022.</p>
----------	--------------------------------------	--

**ORDRE DU JOUR**

<p><b>4</b></p>	<p><b>Point d'étape sur les différentes missions</b></p>	<p><b><i>Retours sur les groupes de réflexion sur les règlements sportifs</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Océan Racing : travail de relecture terminé. <i>(Pilotes : Tanquy, Benoît, Lionel)</i></li> </ul> <p>Grandes lignes des modifications proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Référence à la D240 et à la D245 comme prérequis à la participation au circuit national. Interdiction des engins de plage (parcours court) sur les animations nationales.</li> <li>-Mise à jour des distances de parcours en prenant en compte l'arrivée des parcours courts.</li> <li>-Suppression de la possibilité de ne pas porter le gilet d'aide à la flottabilité (port obligatoire)</li> <li>-Validation des programmes de course des électifs par les responsables inter région.</li> <li>-Suppression du détail des championnats de France Minimes (passage dans les annexes 2023)</li> <li>-Suppression du départ au lièvre (problème de jugement)</li> <li>-Référence unique aux SS (surfski), OC (outrigger canoë) et Va'a (pirogue). Suppression de kayaks pontés (hors va'a)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Va'a : Travail à terminer <i>(Pilotes : Iloha, Thomas, Julien, Tony, Claudine)</i></li> </ul> <p>Propositions de modifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Suppression de la jauge de poids. Ce point reste à préciser.</li> <li>-Précision sur la flottabilité supplémentaire à apporter (volume ? Emplacement ?). Ce point reste à préciser.</li> </ul> <p>Des discussions ont lieu sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La notion de chef de bord</li> <li>-L'obligation, pour les V6, de répondre à la D240 et D245. Problème de certificat de conformité non fourni par la majorité des constructeurs. Benoît précise que les revendeurs peuvent demande un numéro permettant de délivrer ce certificat. Julien va échanger avec les constructeurs tahitiens lors d'un déplacement.</li> <li>-L'emplacement et le type de flottabilité supplémentaire</li> </ul>
<p><b>5</b></p>	<p><b>Classement numérique permanent 2022</b></p>	<p><i>Pilotes CNA : Floriane, Bernard</i></p> <p>Les deux CNP (courses courtes et courses classiques) sont en lignes. Ils seront mis à jour mis à jour avec les catégories correspondant aux annexes prochainement.</p> <p>Concernant les catégories 2023, pour rappel, la CNA s'est positionné, lors de la dernière réunion, pour les catégories U15 et U18 pour les jeunes. Les autres catégories sont encore en discussion.</p>

## ORDRE DU JOUR

6	<b>C2M Va'a Vitesse et C2M Va'a longue distance 2023</b>	<p><u>Pilotes : Iloha, Claudine</u></p> <p>Question des modalités de sélection pour les C2M 2023 Va'a longue distance.  <u>Sélection sur la base des équipes engagées sur les C2F ?</u>                  Risque de se fermer à des équipes « Elites » multi clubs  <u>Sélections sur la base des résultats Va'a et OC monoplaces ?</u>                  Risque de trouver peu de temps pour travailler un équipage.</p> <p>Claudine vérifie les possibilités administratives auprès de Pierre Devaux pour éventuellement utiliser les C2F 2022 comme support de sélection. La possibilité d'une course de sélection isolée reste d'actualité. Il est rappelé que le moyen de communication officiel et le pilote de ces éléments est bien la FFCK.</p>
7	<b>Juges Arbitres et Délégués CNA</b>	<p><u>Pilote : Tanguy</u></p> <p>Une réunion avec l'ensemble des juges arbitres aura lieu le mardi 26 avril à 20h30.                  La réunion est pilotée par Tanguy, David et Lionel.</p>
8	<b>Budget CNA</b>	<p>David et Lionel décrivent le budget de la CNA. Il existe une enveloppe initiale de laquelle est déduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le coût des médailles pour la saison 2022</li> <li>- Les amortissements des investissements jusqu'à n-3 (VHF et arche en ce qui concerne la CNA OCR)</li> </ul> <p>Le reste de l'enveloppe comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un forfait de 1 000 € permettant d'accompagner les coûts engendrés lors des C2F de l'année en cours (frais de déplacement, hébergement des officiels...)</li> <li>- Une somme de 2 000 € pour couvrir les frais de déplacement des juges arbitres sur la saison 2022</li> <li>- Un reste (environ 3 700 €) permettant de mettre en place des projets.</li> </ul> <p>David propose que cette enveloppe « projet » permette aux organisateurs de mettre en avant leurs événements tout au long de l'année (sélectifs, courses nationales...). Les C2F font l'objet d'une prise en compte différente de la part de la FFCK mais aussi des collectivités. De plus les outils développés pour accompagner les organisateurs de l'ensemble du territoire pourront servir sur les C2F.</p> <p>Sont en discussions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-2 arches supplémentaires (1 par inter région)</li> <li>-Des géotracker (soit un investissement, soit en contrat annuel avec une boite.</li> </ul> <p>Ce point sera approfondi lors des réunions de Juin et de Septembre.</p>

Prochaine réunion le 30 mai 2022 à 20h30